

LICENCE Administration économique et sociale

1. Qu'est-ce qu'une Licence Administration économique et sociale ?

La Licence Administration économique et sociale (AES) est une formation universitaire de trois ans, qui se déroule dans les facultés de sciences économiques et de gestion. Elle a pour objectif de former des professionnels dans les domaines de l'administration publique et privée.

2. Quelles sont les matières étudiées en Licence Administration économique et sociale ?

Les matières enseignées dans la Licence AES couvrent un large éventail de domaines, tels que la gestion, la comptabilité, le droit, la sociologie, l'économie, la science politique, la communication, etc. Les étudiants acquièrent des compétences en matière de gestion des ressources humaines, de management des organisations, de politique économique et sociale, etc.

3. Quels sont les débouchés après une Licence Administration économique et sociale ?

Les diplômés de la Licence AES peuvent exercer des fonctions variées dans les entreprises publiques ou privées, tels que : responsable des ressources humaines, chargé d'études économiques et sociales, analyste financier, chargé de mission dans les collectivités locales, etc. Ils peuvent également poursuivre leurs études en passant par exemple un Master en administration publique ou en management des entreprises.

4. Quelles sont les compétences développées lors de la formation ?

Les étudiants qui suivent cette formation acquièrent des compétences en matière d'analyse économique, de gestion et de management des organisations publiques et privées, de droit social, de communication, de sociologie, etc. Ils sont capables de travailler dans des entreprises de toutes tailles, dans des secteurs variés, tels que les ressources humaines, la finance, la banque, l'administration publique, etc.